

servé leur orme séculaire jusqu'à nos jours. Celui de Rivérie était superbe; il mesurait 6 mètres 50 centimètres de circonférence. Malheureusement, la construction d'une halle, démolie aujourd'hui, entraîna sa destruction, au commencement de ce siècle. Mais l'un des tilleuls de la terrasse du château remonte bien au règne de Henri IV.

Il ne fallait rien moins qu'un gouvernement aussi sage, pour faire oublier aux populations rurales les maux sans nombre qu'elles avaient subis pendant les guerres de religion. Pour échapper aux vexations des gens de guerre, les habitants des campagnes n'avaient souvent d'autres ressources que d'abandonner leurs chaumières pour se réfugier dans les bois. Vainement, pour prévenir une famine, les chefs des deux partis consentaient-ils des trêves dites *des laboureurs*; ces armistices n'étaient pas toujours respectés, et le pillage venait trop souvent disperser les valeurs amassées avec peine pendant quelques mois de pacification. Jamais la misère n'avait été plus grande dans nos campagnes, et c'est sans doute à cette cause qu'il faut attribuer le souvenir toujours vivace, quoique confus, que gardent de cette époque malheureuse nos populations rurales. La Révolution de 1789 aura seule le privilège de se graver aussi profondément dans leur mémoire.

Dans son testament, qui porte la date du 16 avril 1601, Antoine Camus élut sa sépulture à Saint-Paul, dans la chapelle qu'il avait acquise du sieur du Peyrat (1). C'est là qu'il fut inhumé avec grande pompe, le 23 août 1603. Le Consulat assista à ses obsèques, ainsi que les hôpitaux, auxquels il avait fait des legs importants. Déjà,

(1) *Arch. de la Cour d'appel. Insinuations*, vol. 122.